



FREUNDE DER VERFASSUNG  
AMIS DE LA CONSTITUTION  
AMICI DELLA COSTITUZIONE  
AMITGS DALLA COSTITUZIUN

Les Ami.e.s de la Constitution  
Section Suisse romande  
Rue du Grand-Bay 2  
1220 Avanchet-Parc

Le 11 mars 2021

## Communiqué de presse

### Mobilisation pour le respect des droits de l'enfant en période Covid

**Les citoyen.ne.s suisses se mobilisent pour un retour à l'état de droit constitutionnel et demandent des comptes aux autorités sanitaires. Une lettre faisant état de graves préoccupations en matière de droits de l'enfant suite aux mesures imposées à la population suisse a été envoyée aux autorités de notre pays.**

Nouvelle force politique en Suisse, les Ami.e.s de la Constitution, forts de leurs 50'000 sympathisants et en collaboration avec plusieurs partenaires en Suisse romande ont adressé le [9 février dernier une lettre](#) aux plus hauts représentants de la santé et de l'instruction publique, notamment au Conseiller fédéral Alain Berset, à la Directrice de l'OFSP, à des Médecins cantonaux de Suisse romande et à des Conseillers d'État en charge de la santé et de l'instruction publique. Dans cette lettre, les auteurs s'inquiètent de la mise à mal de l'intégrité physique et psychique des enfants dans les établissements scolaires et de celles des personnes les plus vulnérables. Ils soulignent au passage les réserves d'usage des tests PCR dont la fiabilité est remise en cause autant par l'OMS<sup>1</sup>, le CDC<sup>2</sup> que par des groupes de chercheurs et scientifiques indépendants en raison du nombre extrêmement élevé de faux positifs.<sup>3</sup>

Les Ami.e.s de la Constitution considèrent que cette dictature sanitaire engendre des souffrances largement supérieures aux calamités qu'elle est censée éviter. Alors que les enfants de moins de 12 ans sont très peu acteurs de la transmission du Covid-19<sup>4</sup>, comment justifier le port du masque obligatoire pour des enfants non porteurs du virus ? Pour quelles raisons dans certaines écoles, impose-t-on aux enfants des tests PCR ? L'Association est préoccupée par le manque de cohérence dans les démarches des autorités qui semblent peu soucieuses de l'obligation du consentement éclairé en connaissance de cause.

Aussi, Werner Boxler, co-président des Amis de la Constitution déclare : « *Afin de ne plus être privés de notre liberté, nous invitons la population à soutenir le référendum lancé par notre association en refusant la loi fédérale Covid-19, qui sera soumise au vote populaire le 13 juin prochain.* »

L'Association Les Amis de la Constitution encourage les citoyen.ne.s suisses à reprendre en main les rênes de la gouvernance d'un pays aux structures démocratiques exemplaires afin de protéger ses enfants, les libertés fondamentales et d'être mieux à même de faire face aux défis actuels.

#### Contact:

Werner Boxler, Co-Président · [info@amis-de-la-constitution.ch](mailto:info@amis-de-la-constitution.ch)  
[www.les-amis-de-la-constitution.ch](http://www.les-amis-de-la-constitution.ch)

---

<sup>1</sup> OMS, Organisation mondiale de la Santé (14 décembre 2020) sur les tests PCR:

<https://www.who.int/fr/news/item/20-01-2021-who-information-notice-for-ivd-users-2020-05>

<sup>2</sup> CDC, Center of Disease Control (2020). <https://www.fda.gov/media/134922/download>

<sup>3</sup> <https://cormandrostentreview.com/report/>

<sup>4</sup> <https://www.paediatricschweiz.ch/fr/news/covid-19-ecoles-ouvertes/>